



Procès-Verbal de *L'Assemblée Générale Ordinaire* Du 21 Novembre 2015

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG de l'année passée
- Rapport moral du Comité Directeur (par JM Eychenne),
- Rapport d'activité (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport financier (par Elisabeth Jouannaux) et approbation des comptes
- Vote de la stabilité du montant de la part club pour l'année 2016-2017
- Appel à candidatures au Comité Directeur
- 2016, élection d'un nouveau président : rappels de procédure
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Albertville, les 30 et 31 janvier 2016,
- Brevet de l'année 2016 : proposition de date, approbation de la date, appel à candidatures pour l'organisation (nous vous proposons les dates du 3 ou 10 avril 2016),
- Questions diverses,
- Rétrospective de l'année 2014/2015 (film et photos, Nicole Vallet),
- Distribution du calendrier 2016,
- Apéritif dînatoire.

La séance débute à 19h00 sous la présidence de Jean-Michel Eychenne, avec un rappel de l'ordre du jour.

Participation : 45 membres du club à jour de cotisation sont présents lorsque la séance est ouverte.

I. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G 2014

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2014 (portant sur l'exercice 2013-2014) a été mis à disposition des membres en format électronique sur le site web du CAF-Calanques Marseille Cassis. Un lien hypertexte a été inclus au courrier électronique de convocation, et un exemplaire est disponible pour consultation au début de la séance.

Après vote, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2014 est approuvé par 44 voix et une abstention.

II. Rapport Moral du Comité Directeur

Voir pièce n°1 dans les annexes

Le Président souligne que le programme du club s'enrichit d'année en année, notamment l'activité VTT qui a atteint un bon rythme de croisière, avec des weekends et des sorties à la journée, et également de grands progrès avec l'escalade avec des sorties régulières.

L'édition 2015 du Brevet des Calanques 2015 a été un grand succès, avec un nouveau record de participations (90 participants), une organisation et une logistique impeccable, avec de nouveaux sponsors également (la Compagnie Fruitière)

Le Président mentionne également un point positif avec la reprise de l'organisation d'un Camp d'Été, qui a été très apprécié des participants malgré une fréquentation moyenne.

Par ailleurs, vis-à-vis de la progression des objectifs et des valeurs de notre club, il est très satisfaisant de constater le succès régulier des sorties à vocation sportivo-conviviales (rando-galette, beaujolais, multi activités) qui réunissent le quart voire le tiers de l'effectif du CAF-CMC.

Le Président tient à mettre l'accent dans ce bilan de l'exercice écoulé, sur la sécurité de nos pratiques et l'accidentologie. En effet on relève trois accidents, avec des conséquences limitées, au cours de sorties ou concernant des membres du club en sortie individuelle. Le Président ainsi que le Comité Directeur souhaitent tirer les leçons de ces cas, et renforcer les messages appropriés :

- La formation aux techniques est indispensable, et le club fournit à tous ses membres des opportunités pour se former, lors des sorties (écoles d'escalade, initiation ski de randonnée, etc.). Les encadrants sont là également pour répondre aux questions, apprendre les bonnes pratiques.
- La vigilance de chacun est également indispensable, les connaissances techniques peuvent toujours être prises en défaut par inattention, par des automatismes, manque de contrôle.

Le Président émet l'idée d'utiliser les outils mis à disposition par la F.F.C.A.M tels que les fiches techniques et surtout les livrets d'évaluation : Il n'est pas obligatoire de formaliser un parcours de formation avec ces livrets, l'objectif est de les utiliser comme référence pour évaluer l'état de ses connaissances et se mettre à jour avec l'état de l'art en matière de pratiques.

Enfin, concernant le fonctionnement général du CAF Calanques Marseille Cassis, la question du local loué aux Saints Anges reste un point négatif, la charge financière qui en résulte est lourde pour notre budget. Une récente information provenant de la Direction des Saints Anges prévoit un démarrage prochain des travaux (Décembre), qui étaient prévus de longue date.

Ces travaux doivent permettre à terme de réaménager les locaux du bâtiment (salles de réunions, salles de rangement) et donc surtout de revoir les modalités d'occupation des locaux et bien sur le loyer.

Le Président rappelle certains autres points qui nécessitent des améliorations, et qui n'ont pu avancer par manque de temps. Tout bénévole qui serait volontaire pour mettre en place et suivre les démarches recevra le soutien du Président est du bureau:

- Mise à disposition d'un créneau horaire sur un mur d'escalade de la ville dans le 9e,
- Gestion et suivi du matériel collectif
- Création d'une section « Trail »

III. Rapport d'Activités de l'exercice 2014-2015

Voir pièce n°2 en annexe

En introduction, le Président fait état d'une activité globale en légère augmentation par rapport aux années précédentes, en s'appuyant sur le graphique d'évolution de l'activité. Cette courbe d'évolution de l'activité mesurée en participant x jour (1 participant pour un week-end = 2 part x jour), est partagée avec les membres du club sur l'écran de présentation afin d'illustrer le propos :

- Augmentation générale pour un total de 1098 part x jour
- L'activité ayant généré le plus de part x jour est la randonnée, grâce aux nombreuses sorties et aux week-ends
- Ensuite vient le ski de randonnée
- La courbe VTT augmente régulièrement (doublement tous les ans)

Concernant l'activité Randonnée, le Président signale deux points à l'attention de l'Assemblée Générale.

- Les sorties appelées « randos minots » à destination des familles avec enfants souhaitant partager leurs activités de pleine nature ne sont pas au programme cette année, les deux organisatrices étant absente ou malade
- De même pour les « randos douces », qui ne sont plus proposées, car ce type de sortie n'avait pas atteint son but de personnes sortant de maladie et souhaitant retrouver progressivement une activité. Dans la très grande majorité des cas les participants étaient des membres du club. Cela montre qu'il y a une demande et le Président espère que cette activité redémarrera cette année sous la forme de randonnées en semaine, pour les membres du club disponibles.

Au titre de l'activité générale, et toujours en lien avec les objectifs du club de progression vers l'autonomie et la formation, le Président rappelle les efforts importants des encadrants du club pour co-organiser les formations proposées par le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la FFCAM. Cet effort sera poursuivi l'année prochaine et le Club souhaite encourager davantage de membres à suivre ces formations.

IV. Rapport Financier

a. Comptes de l'exercice 2013-2014

Les pièces relatives aux éléments financiers ont été mises à disposition des membres sur le site Web du CAF CMC, et ont également été soumises à deux scrutateurs volontaires, en les personnes de Christine Vaquer et Christian Samuel.

Voir pièces en Annexes

La Trésorière Elisabeth Jouannaux présente les comptes de l'exercice, qui font apparaître un résultat positif de 2450€

Ce bilan est positif est notamment atteint grâce aux subventions octroyées au CAF Calanques Marseille Cassis par les institutions locales, la Ville de Marseille et le Conseil Départemental pour un total de 2400€.

Les subventions au titre du fonctionnement général des Associations nous ont permis d'investir dans du nouveau matériel collectif, et de couvrir les frais de location de notre local. Nous avons également obtenu une subvention pour la manifestation sportive du Brevet des Calanques, qui sera versée au compte du club après avoir communiqué aux services concernés les bilans moral et financier de la manifestation.

La Trésorière souligne que le succès important de l'édition 2015 du Brevet des Calanques, ajouté à la subvention reçue, a permis à cet événement, emblématique de l'esprit de notre club, de dégager un bénéfice malgré d'importants investissements (T-Shirt pour chaque participant et bénévole, frais d'organisation).

Les scrutateurs n'ont pas relevé de points particuliers.
Les comptes de l'exercice 2014-2015 sont approuvés à l'unanimité

b. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel présenté à l'Assemblée Générale a été construit sur les mêmes tendances que celui de l'exercice précédent 2013-2014

Notamment, il se base sur une évolution stable de l'effectif des membres cotisants à 140 personnes, au jour de l'Assemblée Générale le CAF-CMC compte 108 cotisants, ce qui est conforme aux tendances des années précédentes.

Le Brevet des Calanques devrait générer un solde positif de 500 €, en prenant en compte la subvention demandée (dossier déposé en octobre et en cours de traitement).

Par ailleurs, afin d'aider au fonctionnement général, les dossiers de demande de subventions ont été renouvelés et déposés auprès des services de la Ville de Marseille et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Il est possible, selon l'évolution de la situation aux Saint-Angeles, que nous puissions bénéficier d'une baisse de loyer, mais pour établir le budget prévisionnel nous ne pouvons pas anticiper cela à ce jour. Si ce cas de figure se produit, cette surprise positive permettra d'améliorer notre compte de résultat et de procéder à des investissements supplémentaires. Pour faire suite aux remarques et directions données par le rapport moral sur la nécessité de gérer la sécurité des pratiques, un budget est réservé pour les formations des membres du club, notamment pour le recyclage des encadrants qui doivent maintenir leur connaissance à niveau.

Le budget prévisionnel 2015-2016 est approuvé à l'unanimité

V. Proposition de cotisation club 2014/2015

Le président rappelle à l'Assemblée la répartition des montants constituant la cotisation de membre actif :

- assurance responsabilité civile. 13 €
- assurance de personne. 22 €
- part club (reversée au club). 30 €
- cotisation Comité Départemental 0,5 €
- cotisation Comité Régional 0,5 €

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges

272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35

courrier électronique : calanques@cafcmc.fr

site internet : <http://cafcmc.fr/>

- part fédérale (reversée à la F.F.C.A.M.).
- abonnements

La part du club s'élève actuellement à 30€, le Président suite au vote du Comité Directeur propose de laisser ce montant inchangé.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

La cotisation 2016-2017 étant maintenue, le Comité Directeur souhaite se réserver la possibilité de procéder à une augmentation de 1€ de la cotisation 2017-2018. En effet les statuts imposent de procéder à un vote préalable lors de l'Assemblée Générale pour approuver ce point en préparation du futur exercice. En cas de vote positif cette année, l'Assemblée Générale 2016 pourra décider lors d'un nouveau vote d'appliquer ou non cette augmentation pour l'exercice 2017-2018.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

VI. Renouvellement de la direction du CAF-CMC

a. Appel à candidatures au Comité Directeur

Le Président fait le point sur la composition du Comité Directeur, au sein duquel plusieurs personnes ne cotisent plus au CAF-Calanques Marseille Cassis ou vont quitter le club, et de fait ne peuvent plus faire partie du Comité Directeur. Ce dernier comprend donc actuellement 18 membres.

Le renouvellement aura lieu statutairement lors de la prochaine Assemblée Générale de 2016, à la fin du mandat actuel de quatre ans.

Le Président rappelle le rôle du Comité Directeur, il est l'organe de direction du club, qui décide des actions et directions que doit prendre l'association. Le Bureau a pour rôle de représenter le Comité Directeur et de mettre en œuvre les décisions prises par celui-ci.

Les statuts du Club Alpin Français Calanques Marseille Cassis précisent que le Comité Directeur doit comprendre 24 membres au maximum, les candidatures sont donc ouvertes. Il est donc rappelé que les personnes intéressées pourront se porter candidates lors de la prochaine Assemblée Générale, et qu'il est souhaitable de manifester cette intention auprès de l'actuel Comité Directeur avant, et en tout cas avant la convocation pour l'Assemblée Générale.

b. AG 2016, élection d'un nouveau président

L'Assemblée Générale de 2016 marquera la fin de l'Olympiade 2012-2016, et verra donc l'élection d'un nouveau Comité Directeur. Le mandat du Président s'achève avec celui du Comité Directeur.

Selon la procédure fixée par les statuts de l'association, ce Comité Directeur élira un nouveau bureau avec son Président parmi ses membres.

Les statuts précisent également que le Président ne peut pas effectuer un deuxième mandat consécutif.

Le Président précise qu'il ne souhaite pas se représenter à ce poste, même si une modification des statuts était entérinée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Il est donc fait appel aux candidatures des membres actifs du Club Alpin Français Calanques Marseille Cassis pour se présenter au Comité Directeur et au Bureau.

VII. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française des Club Alpins et de Montagne aura lieu à Albertville, les 30 et 31 janvier 2016.

Le CAF-Calanques Marseille Cassis dispose de 3 voix et peut envoyer des représentants à cette A.G.O., pas nécessairement membres du bureau afin de participer au vote de résolutions concernant l'ensemble de la Fédération. Cela engage des dépenses sur la trésorerie du club puisque le club rembourse les frais de ses délégués.

Même si généralement le CAF-CMC se fait représenter par le CAF Marseille Provence et donne procuration à ses représentants, le Président invite les personnes souhaitant s'investir dans cette AGO à se manifester dès à présent.

Francois Martineau est volontaire pour participer à cette Assemblée Générale de la FFCAM, mais n'est pas certain de pouvoir être disponible à cette date pour des contraintes professionnelles.

Le Président fait la proposition de laisser le Comité Directeur décider plus tard, et si au final le Club n'envoie pas de délégué, de donner pouvoir de représentation au CAF Marseille Provence pour les votes de L'A.G.O. de la Fédération.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

VIII. Brevet des Calanques 2016 :

Suite à l'avis du Comité Directeur du 29 octobre, les décisions concernant l'édition 2016 du Brevet des Calanques et la date de celui-ci sont soumises au vote de l'Assemblée Générale. La première proposition soumise à l'Assemblée Générale est de donner accord pour organiser une édition 2016 du Brevet des Calanques.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

La décision d'organiser l'édition 2016 ayant été approuvée, l'Assemblée Générale est appelée à décider de la date de la manifestation.

Le Brevet a en général lieu le dimanche du premier week-end d'Avril, mais en 2016 cette date correspond à la période des vacances scolaires de la région PACA,

Deux dates sont proposées par le Comité Directeur :

- Le 3 avril : le plus proche du début avril, ce qui permet d'avoir des températures moins chaudes et une moindre fréquentation du massif des Calanques.
- Le 10 avril : début des vacances de la zone Paris, ce qui pourrait faire venir plus de participants éloignés de la région.

Ces deux dates sont postérieures au week-end de Pâques à partir duquel les accès aux Calanques sont réglementés.

A priori, le fait d'organiser le Brevet pendant les vacances ne devrait pas être trop problématique, la fréquentation n'étant pas très importante dans les endroits où passe le parcours de la manifestation

L'Assemblée Générale se prononce pour organiser le Brevet le **3 Avril 2016**

Le Président rappelle que l'organisation de l'épreuve nécessite la mise en place d'un comité d'organisation formé de bénévoles, un appel à candidature sera lancé prochainement.

IX. Points Divers

Rappel sur les formations

Le Président souhaite renforcer le message sur la formation et l'importance de se former, et rappelle que :

- les formations de niveau 1 ont pour objectif de progresser et d'acquérir plus d'autonomie dans un domaine particulier (cartographie, nivologie, etc.)
-
- Les formations de niveau 2 ont plutôt pour objectif de former les futurs encadrants, cependant elles apportent des compléments importants par rapport au niveau 1 et on peut y participer sans pour autant devoir ou vouloir encadrer.

En illustration de ce message, le Président présente le calendrier des formations organisées dans la région sur l'écran de présentation. Notamment le CAF-CMC co-organise et anime un stage de Nivologie (neige et Avalanches niveau 1) du 16-17 janvier, 4 membres du club sont inscrits à cette formation, qui est au complet, avec une liste d'attente.

Pour plus de détails sur les formations et le calendrier, les modalités, Jean-Michel Eychenne invite à le contacter ou à contacter Francois Martineau pour toutes questions ou demandes.

Weekend multi activités d'hiver

Pour information à l'ensemble des membres actifs présents, la date du week-end de rassemblement d'hiver (ou week-end multi activités) est confirmée pour les 23 et 24 janvier 2016.

Il se déroulera dans les environs de Réallon, avec notamment l'hébergement au Gîte des Trois Cols, aux Gourniers, dans lequel 30 places ont été réservées.

L'annonce sera faite dès le prochain mail hebdomadaire annonçant les activités, qui rappellera notamment que les inscriptions seront clôturées début janvier afin de garantir la réservation au gîte, le gérant de celui-ci ayant demandé des arrhes.

Accidentologie:

Suite aux présentations lors du rapport moral de l'exercice, lors de la session des questions ouvertes le débat sur l'accidentologie et l'amélioration de la sécurité est relancé : Comment s'assurer que les gens sont suffisamment autonomes pour maîtriser les fondamentaux de la sécurité selon les activités pratiquées (escalade, ski, rando-escalade, randonnée, etc.)

Une recommandation émanant de l'Assemblée est de prévoir au programme des sorties de formations voire de proposer en début de saison des sessions « Sécurité » obligatoires pour participer à certaines activités (recherche DVA, etc.).

Le Président fait remarquer qu'une sortie « gestes de base » pour la rando escalade a été organisée, mais qu'elle n'a rassemblé que 3 inscrits dont 2 qui n'étaient pas membre du club et venaient s'initier. De même les exercices avec DVA pour le ski n'ont rassemblé que peu de personnes lorsqu'ils étaient proposés.

Certains membres du club ont appliqué, dans un autre contexte, la pratique de faire des rappels et des exercices en début de séance pour s'assurer du niveau adapté des participants et repasser les messages sur la sécurité et la nécessaire vigilance. Cela doit rester limité à une durée brève, au risque d'amputer le temps laissé à la sortie proprement dite, et cela doit rester compatible avec les horaires de la sortie. Les encadrants sont bien entendus libres de mettre en place ce type d'exercices, mais cela ne peut pas être généralisé.

Une proposition peut répondre au besoin en ce qui concerne l'escalade : dans l'hypothèse où suite aux démarches à entreprendre le CAF-CMC disposerait d'un créneau horaire dans

un mur d'escalade, il est tout à fait possible d'organiser quelques sessions de formation et de rappels aux techniques de sécurité en escalade en soirée, sans que cela ne vienne amputer la durée active d'une sortie.

Enfin, la vigilance de tous étant la première action pour une meilleure sécurité, les encadrants doivent rappeler lors de toute sortie la consigne de base : se contrôler les uns les autres.

Concernant les livrets de formation évoqués précédemment dans le bilan moral, le Comité Directeur prendra des informations et passera commande de quelques exemplaires dans un premier temps. Cela permettra d'apprécier ce que ce support peut apporter, étant entendu qu'il s'agit d'un outil qui permet d'évaluer ses connaissances et éventuellement révéler certains manques, d'un référentiel pour fixer les idées sur les bonnes pratiques.

Rétrospective de l'Année:

En clôture de l'Assemblée, un film tiré des multiples sorties, week-ends et raids de l'année 2014/2015 monté et mis en musique par Nicole Vallet, ce florilège de bons moments étant un moment toujours attendu avec impatience par les participants où chacun peut se revoir parcourant les montagnes et les chemins, et retrouver quelques-uns des bons moments de convivialité qui témoignent des valeurs essentielles de notre club.

La séance est clôturée à 20h05. Le Bureau tient à remercier à ce moment, avant l'ouverture de l'apéritif dînatoire, Bernard Veyrune pour la réalisation des calendriers, Nicole Vallet pour la création et le montage du film, et tous les bénévoles qui animent le club au long de l'année.

Le Président



JM Eychenne

Jean-Michel Eychenne

Le Secrétaire



François Martineau